



COMMUNIQUE DE PRESSE

(Embargo jusqu'à jeudi 12 mai 2005, 12h00)

Assemblée générale de la FEDIL – 12 mai 2005

«Il est temps d'agir et de passer aux indispensables réformes»

En date du 12 mai 2005 s'est tenue l'assemblée générale de la FEDIL, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.

L'assemblée générale de la FEDIL ayant lieu à l'heure de la Présidence luxembourgeoise et à deux mois du référendum sur le futur Traité constitutionnel pour l'Europe, le président de la FEDIL, Charles Krombach, s'est prononcé pour un «oui» lors du vote du 10 juillet prochain, estimant que la ratification est essentielle pour créer une Europe forte, capable de défendre les intérêts de ses citoyens et de ses entreprises sur la scène internationale et de mener les politiques qui s'imposent pour améliorer la croissance et l'emploi.

Lors de son discours prononcé devant de nombreux dirigeants d'entreprises membres de l'organisation professionnelle des employeurs, le président de la FEDIL a également dressé un état des lieux de la situation conjoncturelle.

Bien que l'année 2004 ait été une année satisfaisante pour l'économie luxembourgeoise, il s'est dit préoccupé par l'évolution du chômage et du taux d'inflation supérieur à la moyenne de l'Union européenne, une évolution qui *«risque de faire avancer l'échéance de la prochaine tranche indiciaire et accélérer ainsi le dérapage des salaires constaté depuis quelques années déjà»*.

De même, il a rappelé que lors du Conseil européen de printemps 2005, les chefs d'Etat ont été unanimes à partager l'avis de la Commission européenne que la relance de la croissance et de l'emploi doit être au cœur de l'action politique dans les années à venir et que les Etats membres doivent faire mieux que par le passé dans la mise en œuvre du processus de relance économique que constitue la Stratégie de Lisbonne.

Dans ce contexte, il a estimé qu'en vue de l'élaboration du plan d'action national à soumettre jusqu'au 15 octobre 2005, le gouvernement et les partenaires sociaux pourraient utilement s'inspirer des recommandations faites par le professeur Fontagné dans le cadre de son rapport sur la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Les actions prioritaires à mettre en œuvre rapidement

De façon générale, le président de la FEDIL a été d'avis, qu'après plusieurs rapports de très haute qualité, il est enfin temps d'agir et de passer aux indispensables réformes structurelles.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Parmi les actions prioritaires à mettre en œuvre pour faire face aux défis présents et futurs, le président de la FEDIL a notamment plaidé pour la mise en place d'un système de formation et de recherche performant, doté de structures d'organisation efficaces, tant il est vrai que le capital humain est la base de l'innovation, et donc de la croissance et de l'emploi.

En ce qui concerne plus particulièrement la mise en place de l'Université du Luxembourg, il a rappelé que la FEDIL s'est toujours exprimée en faveur d'une université spécialisée avec des formations de 3^e cycle permettant de combiner formation et recherche.

Afin d'atteindre cet objectif, le Luxembourg devrait améliorer la gouvernance de l'université, investir dans le capital humain, recruter des professeurs de renom international, créer des centres d'excellence et, partant, doter rapidement l'université des crédits budgétaires nécessaires.

Autre domaine d'action prioritaire: la création d'un marché du travail plus ouvert, plus mobile et plus intégré favorisant le retour au plein emploi. Dans ce contexte, Charles Krombach a estimé qu'il faut éviter tout renforcement des dispositions légales à respecter en cas de restructurations d'entreprises et qu'il faut *«cesser de diaboliser l'entreprise lorsque des restructurations douloureuses mais hélas nécessaires sont décidées et mises en œuvre»*.

Par ailleurs, le président de la FEDIL a demandé une réforme urgente du système de financement des dépenses destinées à la promotion des énergies nouvelles et renouvelables («Fonds de compensation électricité») ayant récemment fait l'objet de l'indignation d'un bon nombre d'entreprises membres de la FEDIL consommatrices de tension moyenne 20 kilovolts.

Deux nominations au conseil d'administration

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée générale a nommé, en tant que nouveaux membres du conseil d'administration, M. Gérard Hoffmann, président du conseil d'administration de TELINDUS S.A. et M. Hubert Jacobs van Merlen, président et CEO de IEE S.A..

Dans le même contexte, l'assemblée générale a tenu à remercier pour leur engagement exemplaire au sein du conseil d'administration de la FEDIL M. Thierry Glaesener, administrateur de société, et M. Christian Heinzmann, ancien directeur général de LUXAIR S.A., ayant décidé de mettre un terme à leur mandat.

Par ailleurs, le directeur de la FEDIL, Nicolas Soisson, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel 2004 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements et les publications de la FEDIL en 2004, les activités de ses différents groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles, ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la FEDIL.

Luxembourg, le 12 mai 2005